

Contrat d'engagements des adhérents de l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
« La Sente de P'tits Légumes » 30 ter, rue Alfred de Vigny 78960 Voisins-le-Bretonneux

Nom
Téléphone
Courriel

Pascal Valois
SAS Ferme des Clos
Les clos
78830 BONNELLES

Contrat OEUFS 2020-2021
Période du 15 octobre 2020 au 28 janvier 2021 : 8 livraisons

Engagements du consommateur-adhérent :

- Être à jour de son adhésion à l'association : 10 € pour un an, 20 € si soutien au réseau des amap d'Ile de France (chèque à l'ordre de 'AMAP Sente des P'tits Légumes').
- S'engager à respecter les principes énoncés dans la charte des AMAP, à lire sur <http://www.sentedesptitslegumes.fr/>, en particulier « à prendre en compte équitablement les fluctuations et les aléas inhérents à l'activité du producteur » : une baisse de ponte pourra éventuellement être compensée sur une autre livraison.
- S'engager pour une livraison toutes les deux semaines (semaines impaires) d'un nombre de boîtes de 6 œufs, fixe sur la durée du contrat.
Pas de livraison pendant les petites vacances scolaires (sauf le 22 oct).
Les boîtes non livrées pendant les vacances seront livrées la semaine qui suit les vacances. Les œufs pourront alors ne plus être extra-frais (moins de 10 jours de ponte) mais frais.
- Payer à l'avance les œufs commandés ; le prix est fixé à 2,70 € la boîte de 6 œufs.
- Faire un chèque du montant des 8 livraisons, à l'ordre de « SAS Ferme des Clos ». Ils seront transmis le 5 novembre à Pascal Valois par notre référente-œuf.
- Prendre ses boîtes d'œufs le jeudi aux dates indiquées ci-dessous entre 17h30 et 19h.
- **Rapporter les boîtes d'œufs vides à la livraison suivante.** Merci de fournir une réserve de boîtes de récupération.
- En cas d'empêchement, l'adhérent se charge de trouver une tierce personne qui prendra ses œufs et signera le cahier de distributions. Les œufs oubliés par les adhérents seront soit partagés, soit portés à une association caritative.

Engagement du producteur-adhérent :

- Produire selon les méthodes de l'agriculture biologique.
- Livrer des œufs pondus sept jours au plus avant la livraison (sauf après les interruptions pour vacances scolaires ou jour férié). Les plateaux sont datés du jour de ponte, les œufs ne sont pas calibrés, les différents calibres sont mixés dans chaque plateau.
- Livrer en plateaux les quantités d'œufs prépayées aux dates indiquées ci-dessous entre 17h 00 et 17h20. Etre présent sur le temps d'une livraison de temps en temps.
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la ponte.
- Expliquer le travail de l'exploitation à ses partenaires.
- Prendre en compte les remarques et les besoins des adhérents.
- Accepter les visites des adhérents à l'exploitation.

Dates de livraisons : 22 OCT / 5 NOV / 19 NOV / 3 DEC / 17 DEC / 7 JANV / 14 JANV / 28 JANV.

Voir planning des permanences :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1pmVisvjKXb0mRMw5QDK-ixa6-xg9ekZdVCzbm8VE4to/edit?authkey=CP7XjbwL&hl=fr&hl=fr&authkey=CP7XjbwL#gid=229948722>

Prix d'une boîte	Nombre de boîtes par livraison	Prix pour 1 livraison	Montant pour 8 livraisons
2,70 €			

M.....
Date
Signature

Pascal Valois,
producteur
Date
Signature

6/10/2020

P. Valois